

Flexanville

Mairie de FLEXANVILLE

Arrondissement de Rambouillet

Canton d'Aubergenville

3 rue de la mairie

78910 FLEXANVILLE

Tél: 01.34.87.23.05

Fax: 01.30.88.30.65

Mail: mairie.flexanville@wanadoo.fr

Site : www.flexanville.fr

Mars

2015



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06/03/2015

L'an deux mil quinze,

Le six mars à vingt heures quarante-cinq,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Didier SAUSSAY, Maire.

Etaient présents : Didier SAUSSAY, Claudine RICOU, Roland FONTAINE, François LIGNEY, Stéphane BENYAMINE, Régine CENAC-MORTHE, Edite DA SILVA, Laurent ESCRIVA, Christian JAROSZ, Filipe MARTINS, Nadine PERRIN, Valérie PRAT, Florent SOULARUE.

Absent et excusé : Didier PIETTE, procuration à Didier SAUSSAY.

Monsieur Laurent ESCRIVA est désigné comme secrétaire.

Lecture est faite du compte-rendu de la séance précédente qui est approuvé sans observation. Nous passons ensuite à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

TRAVAUX

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que notre commune a la possibilité de s'associer à GOUPILLERES pour le choix du cabinet chargé de l'étude du PLU.

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide de retenir le cabinet GILSON (Chartres).

Les membres de la Commission PLU sont ensuite désignés.

Titulaires : D. SAUSSAY, D. PIETTE, C. RICOU, R. FONTAINE, C. JAROSZ.

Suppléants : V. PRAT et R. CENAC-MORTHE.

ECLAIRAGE PUBLIC

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis de l'entreprise SES (Houdan), concernant la généralisation des éclairages à leds sur l'ensemble du réseau communal.

Après consultation des dépenses précédentes et en raison du montant proposé (environ 36000 €), le Conseil Municipal décide de rejeter le devis de l'entreprise SES et de conserver en l'état notre éclairage public.

CONTRAT RURAL

EXTENSION de L'ECOLE/ AMENAGEMENT du STADE :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les plans établis par Monsieur BAS architecte à Thoiry, concernant le projet d'extension de l'école et de l'aménagement du stade. D'autres propositions sont attendues.

CONTRAT TRIENNAL

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal une étude de travaux de voirie "Rue des Prés" et "Chemin du Clos St Cyr".

Les travaux consisteraient à rénover la chaussée, mettre en place des trottoirs, enfouir les réseaux (téléphone, éclairage...).

PREAU ECOLE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal des devis concernant la rénovation des murs du préau de l'école.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, choisit de retenir le devis de la société AB Peinture (FLEXANVILLE) - vote 13 voix POUR et 1 ABSTENTION-

BUDGET

SUBVENTIONS

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une demande de subvention du nouveau comité des fêtes (Flex'en Fête).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, accepte d'allouer un montant de 2000 €.

SOCIAL

CCAS

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal un devis concernant l'organisation d'une croisière sur la Seine près de PONT DE L'ARCHE (27) à l'attention de nos aînés.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir cette proposition.

La société DEBRAS (MONTAINVILLE) a été choisie pour le transport.

ECOLE

TAP

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de la nouvelle organisation des TAP pour la rentrée scolaire 2015/2016, la candidature d'une flexanvilloise a été retenue.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide de renouveler un appel à candidature pour compléter l'équipe encadrant les TAP.

CONVENTION ECOLE MATERNELLE OSMOY

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les parents souhaitant scolariser leurs enfants en petite section dans une autre école que celle d'OSMOY, devront en faire dorénavant la demande auprès de l'Académie. Ce dispositif a été mis en place en concertation avec l'Education Nationale dans le but de conserver les deux classes dans chacune des deux communes.

QUESTIONS DIVERSES

SIGNALISATION ROUTIERE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de la Mairie d'OSMOY d'installer des panneaux interdisant l'usage de la route menant de FLEXANVILLE à OSMOY (C3), aux véhicules de plus de 3,5t.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide de ne pas donner suite à cette demande.

DEPOT D'ORDURES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des ordures sont de nouveau déposées au niveau de l'aqueduc, route de Garancières (C8).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide de remplacer le panneau interdisant les dépôts d'ordures à cet endroit.

COMMISSION

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite au décès de M. Raoul ECORCHEVELLE, il y a lieu de nommer un suppléant pour les syndicats SIDOMPE/SIEED. M Filipe MARTINS est désigné suppléant pour ces deux syndicats.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.